

Fiche formation
Maquette
Planning d'alternance



LICENCE mention DROIT

Parcours Professionnel PARAJURISTE (N3)

EN ALTERNANCE



INSTITUT DROIT,
ÉCONOMIE,
MANAGEMENT

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne



26 avenue Léon Blum
63000 CLERMONT-FERRAND

scola.l3.deg@uca.fr

04 73 17 76 54 - alternance.droit@uca.fr

DIPLÔME PRÉPARÉ

Licence mention Droit 3^{ème} année, parcours professionnel Parajuriste

402 heures d'enseignements, d'encadrement et d'examens

Année universitaire : du 1^{er} septembre 2025 au 30 septembre 2026

Fiche RNCP : 38186

Code diplôme : 20512806

Niveau : Bac + 3 (niveau 6)

Type de contrat proposé :

Apprentissage

Professionnalisation

RESPONSABILITÉ PÉDAGOGIQUE

Emeline AUGIER-FRANCIA

Maître de Conférences, Ecole de Droit - UCA

Emeline.AUGIER@uca.fr

LIEU DE FORMATION

École de Droit - Université Clermont Auvergne

Pôle Tertiaire (Site Rotonde)

26 avenue Léon Blum

63000 CLERMONT-FERRAND

<https://droit.uca.fr/>

A ÉCOUTER

La Licence 3 Parajuriste, et pourquoi pas ?

par Emeline AUGIER

Podcast réalisé par l'ADESS Clermont-Ferrand



RYTHME D'ALTERNANCE

- ◆ 65 jours de présence à l'École de Droit sur un total de 13 périodes d'enseignements ;
- ◆ 134 jours de présence en structure d'accueil

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation niveau Bac +3, incluse dans l'offre de formation de la Licence mention Droit, propose aux étudiant(e)s une formation professionnalisante, leur permettant d'accéder directement et dans de bonnes conditions au marché de l'emploi en qualité d'assistant(e)s juridiques.

Son atout majeur : une collaboration active du corps professoral universitaire et des professionnels dans l'élaboration du programme pédagogique, et dans l'accompagnement des étudiant(e)s (équipe pluriprofessionnelle) afin de leur garantir une approche pratique, de s'accommoder parfaitement aux exigences de la profession d'assistant(e) juridique, et de faciliter l'insertion des étudiant(e)s dans la vie active à l'issue de la formation.

PARTICULARITE DE LA FORMATION

Cette formation se déroule en alternance sur une période de 12 mois.

Formation théorique (soit 402 heures dispensées en présentiel au sein de l'Ecole de Droit), et formation professionnelle (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation auprès d'un employeur) se succèdent selon un agenda annuel afin de garantir une organisation optimale aux étudiant(e)s. L'alternance peut être réalisée auprès d'un professionnel du droit (avocat(e), de justice, *etc.*) ou au sein d'un service juridique (banque, assurance, cabinet d'expertise comptable, *etc.*).

PROFIL DES CANDIDAT(E)S

Ce parcours s'adresse aux étudiant(e)s titulaires d'une deuxième ou troisième année de Licence en Droit, en AES, ou titulaires d'un DUT ou BTS Carrières juridiques.

Cette formation est **sélective**. La sélection s'opère sur dossier et/ou entretien avec la responsable pédagogique. L'adoption d'une petite promotion (30 inscrit(e)s maximum) doit permettre d'assurer un suivi individualisé aux étudiant(e)s afin de les accompagner dans la réalisation de leur projet professionnel.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La formation permet aux étudiant(e)s d'acquérir de solides connaissances juridiques (maîtrise des procédures judiciaires, maîtrise des droits des créanciers, *etc.*), et de développer des compétences pratiques indispensables à l'accomplissement de leurs missions (techniques de secrétariat juridique, fonctionnement comptable, rédaction des actes de procédure, outils numériques, éthique professionnelle, *etc.*).



DÉBOUCHÉS

À la sortie du diplôme, l'étudiant(e) pourra exercer en qualité : d'assistant(e) de direction auprès d'entreprises (société de recouvrement, service de contentieux, assurances, *etc.*), d'assistant(e) de professions libérales intervenant dans le domaine juridique (avocat, commissaire de justice, *etc.*), ou en qualité de conseiller(e) de clientèle (agences bancaires, sociétés de crédit, *etc.*).



ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

Un(e) alternant(e) est à la fois étudiant(e) au sein d'une formation éligible à l'alternance, et en parallèle salarié(e) d'une structure d'accueil au sein de laquelle le contrat a été signé, que ce soit un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

PLANNING D'ALTERNANCE

L'alternance doit suivre un rythme précis et rigoureux, selon un calendrier préétabli et voté par le Conseil de Gestion de l'Ecole de Droit.

Il fait apparaître :

- Les créneaux d'enseignements à l'Ecole de Droit, balisés de couleur rouge, pendant lesquels seront réparties les heures de cours de la formation ;

Sur ces périodes dédiées aux enseignements,

l'alternant(e) ne peut EN AUCUN CAS se rendre sur son lieu d'alternance :

- Même si son emploi du temps affiche un créneau libre,
- Même si l'un(e) des enseignant(e)s est absent(e),
- Même si la structure d'accueil a besoin de lui (d'elle) sur place

- La période de soutenance du projet tutoré du 26 au 29 mai 2026 ;
- La période de soutenance du rapport d'alternance du 29 juin au 3 juillet 2026.

Pour les soutenances, chaque alternant(e) sera convoqué(e) sur une demi-journée seulement, et devra se rendre en entreprise le reste du temps.

Sur les jours restés en gris sur le planning, la présence de l'alternant(e) est attendue en structure d'accueil.

MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

Semestre 5 (260 heures)		Volumes horaires
UE 1 : MAITRISER LES SAVOIRS FONDAMENTAUX		50h
Si L3 DROIT pas validée	EC 1 : Droit des sociétés	20h TD
	EC 2 : Droit des sûretés	15h TD
	EC 3 : Droit des contrats spéciaux	15h TD
Ou si L3 DROIT validée	EC 1 : Rédaction d'un mémoire	50h
UE 2 : MAITRISER LES PROCEDURES JUDICIAIRES		60h
EC 1 : Procédure pénale		10h CM
EC 2 : Procédure civile		15h CM + 10h TD
EC 3 : Procédure civile d'exécution		15h CM + 10h TD
UE 3 : S'APPROPRIER L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL		32h
EC 1 : Organisation juridictionnelle		8h CM
EC 2 : Institutions administratives et acteurs de l'action sociale		10h CM
EC 3 : Droit de la preuve		8h CM
EC 4 : Modes amiables de résolution des conflits		6h CM
UE 4 : CONNAITRE LES DROITS DES CREANCIERS		40h
EC 1 : Droit du surendettement		15h CM
EC 2 : Droit des entreprises en difficulté		15h CM + 10h TD
UE 5 : SE FAMILIARISER AVEC LE FORMALISME DES ACTES DE PROCEDURE		40h
EC 1 : Techniques contractuelles		10h TD
EC 2 : Techniques sociétaires		10h TD
EC 3 : Techniques de recouvrement		10h TD
EC 4 : Rédaction des actes juridiques		10h TD
UE 6 : MAITRISER LE SECRETARIAT JURIDIQUE ET CONNAITRE L'ETHIQUE PROFESSIONNELLE		18h
EC 1 : Techniques de secrétariat juridique		10h TD
EC 2 : La déontologie		4h TD
EC 3 : La confidentialité		4h TD
UE 7 : DECOUVRIR L'ENVIRONNEMENT NUMERIQUE		20h
EC 1 : Maîtrise du Pack Office		10h TD
EC 2 : Outils de recherche juridique et veilles permanentes		10h TD
Semestre 6 (142 heures)		Volumes horaires
UE 8 : ATELIER D'EXPRESSION ECRITE		35h
EC 1 : La note de synthèse juridique		20h TD
EC 2 : Culture générale		15h TD
UE 9 : LANGUE ETRANGERE		20h
EC 1 : Anglais juridique		20 TD
UE 10 : APPRIVOISER LE FONCTIONNEMENT COMPTABLE		20h
EC 1 : Opérations comptables courantes et facturation		10h TD
EC 2 : Tarification des actes		10h TD
UE 11 : MAITRISE DE LA COMMUNICATION		17h
EC 1 : Développement personnel		7h TD
EC 2 : Maîtrise des outils de communication interne		4h TD
EC 3 : Optimisation des techniques de communication externe		4h TD
EC 4 : Identification et valorisation des compétences		2h TD
UE 12 : PROJET TUTORE		50h
EC 1 : Méthodologie et suivi individuel		50h TD
UE 13 : PROJET PROFESSIONNEL		/
EC 1 : Rapport final (alternance ou stage)		/

Les enseignements sont intégralement organisés en contrôle continu. Seuls le projet tutoré et le rapport d'alternance donnent lieu à une soutenance en fin de formation.

TOTAL : 402 heures
(Examens inclus)

sous réserve de
 modifications

Planning d'alternance - Année universitaire 2025/2026
Dates de formation : 8 septembre 2025 au 3 juillet 2026

Septembre 2025		Octobre 2025		Novembre 2025		Décembre 2025		Janvier 2026		Février 2026		Mars 2026		Avril 2026		Mai 2026		Juin 2026		Juillet 2026		Août 2026		Septembre 2026	
1 Lu		1 Me		1 Sa	Février	1 Lu		1 Je	Février	1 Di		1 Di		1 Me		1 Ve	Février	1 Lu		1 Me		1 Sa		1 Ma	
2 Ma		2 Je		2 Di		2 Ma		2 Ve		2 Lu		2 Lu		2 Je		2 Sa		2 Ma		2 Je		2 Di		2 Me	
3 Me		3 Ve		3 Lu		3 Me		3 Sa		3 Ma		3 Ma		3 Ve		3 Di		3 Me		3 Ve		3 Lu		3 Je	
4 Je		4 Sa		4 Ma		4 Je		4 Di		4 Me		4 Me		4 Sa		4 Lu		4 Je		4 Sa		4 Ma		4 Ve	
5 Ve		5 Di		5 Me		5 Ve		5 Lu		5 Je		5 Je		5 Di		5 Ma		5 Ve		5 Di		5 Me		5 Sa	
6 Sa		6 Lu		6 Je		6 Sa		6 Ma		6 Ve		6 Ve		6 Lu	Février	6 Me		6 Sa		6 Lu		6 Je		6 Di	
7 Di		7 Ma		7 Ve		7 Di		7 Me		7 Sa		7 Sa		7 Ma		7 Je		7 Di		7 Ma		7 Ve		7 Lu	
8 Lu	Rentrée	8 Me		8 Sa		8 Lu		8 Je		8 Di		8 Di		8 Me		8 Ve	Février	8 Lu		8 Me		8 Sa		8 Ma	
9 Ma		9 Je		9 Di		9 Ma		9 Ve		9 Lu		9 Lu		9 Je		9 Sa		9 Ma		9 Je		9 Di		9 Me	
10 Me		10 Ve		10 Lu		10 Me		10 Sa		10 Ma		10 Ma		10 Ve		10 Di		10 Me		10 Ve		10 Lu		10 Je	
11 Je		11 Sa		11 Ma	Février	11 Je		11 Di		11 Me		11 Me		11 Sa		11 Lu		11 Je		11 Sa		11 Ma		11 Ve	
12 Ve		12 Di		12 Me		12 Ve		12 Lu		12 Je		12 Je		12 Di		12 Ma		12 Ve		12 Di		12 Me		12 Sa	
13 Sa		13 Lu		13 Je		13 Sa		13 Ma		13 Ve		13 Ve		13 Lu		13 Me		13 Sa		13 Lu		13 Je		13 Di	
14 Di		14 Ma		14 Ve		14 Di		14 Me		14 Sa		14 Sa		14 Ma		14 Je	Février	14 Di		14 Ma	Février	14 Ve		14 Lu	
15 Lu		15 Me		15 Sa		15 Lu		15 Je		15 Di		15 Di		15 Me		15 Ve		15 Lu		15 Me		15 Sa	Février	15 Ma	
16 Ma		16 Je		16 Di		16 Ma		16 Ve		16 Lu		16 Lu		16 Je		16 Sa		16 Ma		16 Je		16 Di		16 Me	
17 Me		17 Ve		17 Lu		17 Me		17 Sa		17 Ma		17 Ma		17 Ve		17 Di		17 Me		17 Ve		17 Lu		17 Je	
18 Je		18 Sa		18 Ma		18 Je		18 Di		18 Me		18 Me		18 Sa		18 Lu		18 Je		18 Sa		18 Ma		18 Ve	
19 Ve		19 Di		19 Me		19 Ve		19 Lu		19 Je		19 Je		19 Di		19 Ma		19 Ve		19 Sa		19 Me		19 Sa	
20 Sa		20 Lu		20 Je		20 Sa		20 Ma		20 Ve		20 Ve		20 Lu		20 Me		20 Sa		20 Lu		20 Je		20 Di	
21 Di		21 Ma		21 Ve		21 Di		21 Me		21 Sa		21 Sa		21 Ma		21 Je		21 Di		21 Ma		21 Ve		21 Lu	
22 Lu		22 Me		22 Sa		22 Lu		22 Je		22 Di		22 Di		22 Me		22 Ve		22 Lu		22 Me		22 Sa		22 Ma	
23 Ma		23 Je		23 Di		23 Ma		23 Ve		23 Lu		23 Lu		23 Je		23 Sa		23 Ma		23 Je		23 Di		23 Me	
24 Me		24 Ve		24 Lu		24 Me		24 Sa		24 Ma		24 Ma		24 Ve		24 Di		24 Me		24 Ve		24 Lu		24 Je	
25 Je		25 Sa		25 Ma		25 Je	Février	25 Di		25 Me		25 Me		25 Sa		25 Lu	Février	25 Je		25 Sa		25 Ma		25 Ve	
26 Ve		26 Di		26 Me		26 Ve		26 Lu		26 Je		26 Je		26 Di		26 Ma		26 Sa		26 Di		26 Me		26 Sa	
27 Sa		27 Lu		27 Je		27 Sa		27 Ma		27 Ve		27 Ve		27 Lu		27 Me		27 Sa		27 Lu		27 Je		27 Di	
28 Di		28 Ma		28 Ve		28 Di		28 Me		28 Sa		28 Sa		28 Ma		28 Je		28 Di		28 Ma		28 Ve		28 Lu	
29 Lu		29 Me		29 Sa		29 Lu		29 Je		29 Me		29 Di		29 Je		29 Ve		29 Lu		29 Me		29 Sa		29 Ma	
30 Ma		30 Je		30 Di		30 Ma		30 Ve		30 Sa		30 Lu		30 Me		30 Sa		30 Ma		30 Je		30 Di		30 Me	
31 Ve		31 Me		31 Di		31 Me		31 Sa		31 Ma		31 Ma		31 Je		31 Di		31 Ve		31 Me		31 Lu		31 Me	

JOURS UNIVERSITAIRES
JOURS EN ENTREPRISE
JOURS SOUTENANCE

Périodes d'enseignements / examens
402 heures de présence universitaire
 du 8 septembre 2025 au 3 juillet 2026

Période banalisée pour la soutenance des projets tutorés et du rapport d'alternance
 L'apprenti(e) est en entreprise, sauf pendant les journées de convocation consacrées à ses soutenances, dont les dates précises lui seront communiquées au cours de l'année

COÛT DE LA FORMATION

Contrat d'Apprentissage

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, c'est le CFA (Centre de Formation des Apprentis) FORMASUP Auvergne qui renseigne les structures sur un plan financier :

contact@formasup-auvergne.fr / 04 73 10 00 87

Contrat de Professionnalisation

La mise en place du contrat de professionnalisation dépend directement de l'École de Droit. Le coût d'un tel contrat n'est pas global, c'est un coût horaire.

Il convient donc de multiplier le tarif horaire au nombre d'heures de formation.

Tarif horaire	Volume horaire	Montant
13,50 €	402 heures	5 427 €

Le coût de la formation est pris en charge de manière partielle ou totale par l'Opérateur de Compétences dont la structure dépend (il appartient à la structure de se rapprocher de son OPCO pour connaître les modalités).

Cette somme ne comprend pas la rémunération mensuelle de l'alternant(e), qui sera versée par la structure d'accueil ; il existe également des aides financières à destination des structures qui embauchent en alternance, précisées sur notre site ou dans le livret de l'alternance des formations en droit (QR Code en dernière page).

RÉMUNÉRATION MINIMALE MENSUELLE DE L'ALTERNANT(E)

Directement versée par la structure d'accueil et calculée sur la base du SMIC au 1er janvier 2025 (11,88 € brut/heure soit 1 801,80 € brut/mois), son montant va dépendre du type de contrat, ainsi que de l'âge de l'alternant(e). Sur cette formation de Licence, c'est le taux de rémunération 3^{ème} année qui va s'appliquer.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE		
18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
67 % du SMIC *	Salaire le plus élevé entre 78% du SMIC * et 61% du SMC **	Salaire le plus élevé entre 100% du SMIC * et le SMC **

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION		
18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
65 % du SMIC *	80 % du SMIC *	100% du SMIC * ou 85% du SMC **

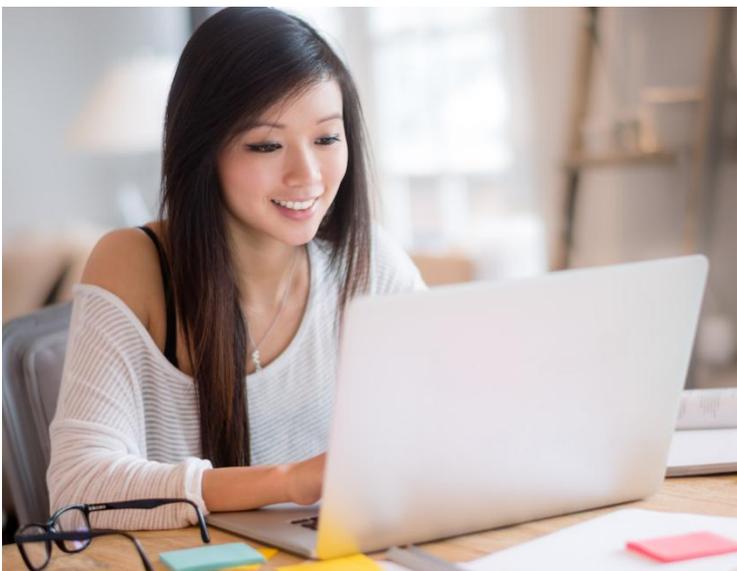
* SMIC = Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

** SMC = Salaire Minimum Conventionnel (prévu dans la convention collective de la structure)

AIDE AUX EMPLOYEURS

L'Etat apporte une aide à hauteur de 5 000 € aux entreprises de moins de 250 salariés qui embauchent un(e) apprenti(e), et de 2 000 € pour les entreprises de plus de 250 salariés. Ces entreprises devront respecter certaines conditions, notamment en matière de proportion de contrats d'alternance dans leur effectif total.

Cas particulier : Pour les contrats conclus avec une personne reconnue comme travailleur handicapé, le montant est porté à 6 000 €, quelle que soit la taille de l'entreprise.



Ecole de Droit Université Clermont Auvergne

Pôle Tertiaire (Site Rotonde)
26 avenue Léon Blum
63000 CLERMONT-FERRAND
scola.l3.deg@uca.fr

Service Alternance
alternance.droit@uca.fr
04 73 17 76 54



**INSTITUT DROIT,
ÉCONOMIE,
MANAGEMENT**
UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne



**FORMASUP
AUVERGNE**

FormaSup Auvergne Centre de Formation des Apprentis

2 allée Alan Turing
63170 AUBIERE

<https://www.formasup-auvergne.fr/>

Contact
contact@formasup-auvergne.fr
04 73 10 00 87



Livret de l'alternance



Procédure de mise en place
d'un contrat d'alternance

Documents à retrouver sur le site de
l'Ecole de Droit (rubrique Alternance)

